

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

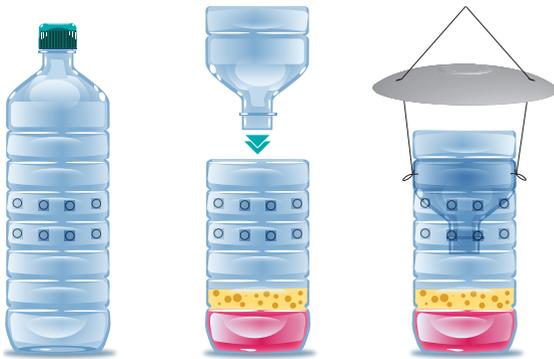
Depuis 2 ans, la CCPF met en œuvre un programme de lutte contre le frelon asiatique, afin de préserver la biodiversité. Sur cette période, le nombre de destructions de nids est passé de 170 à 506 sur le Pays Fouesnantais.

Cette situation n'est pas une spécificité de notre territoire, puisque le nombre de destructions de nids a été multiplié par 15 entre 2014 et 2016 sur l'ensemble du Finistère.

LE PIÉGEAGE

L'INSTALLATION DE PIÈGES DOIT ÊTRE RÉSERVÉE À UN USAGE TEMPORAIRE ET RAISONNÉ.

COMMENT FABRIQUER UN PIÈGE ?



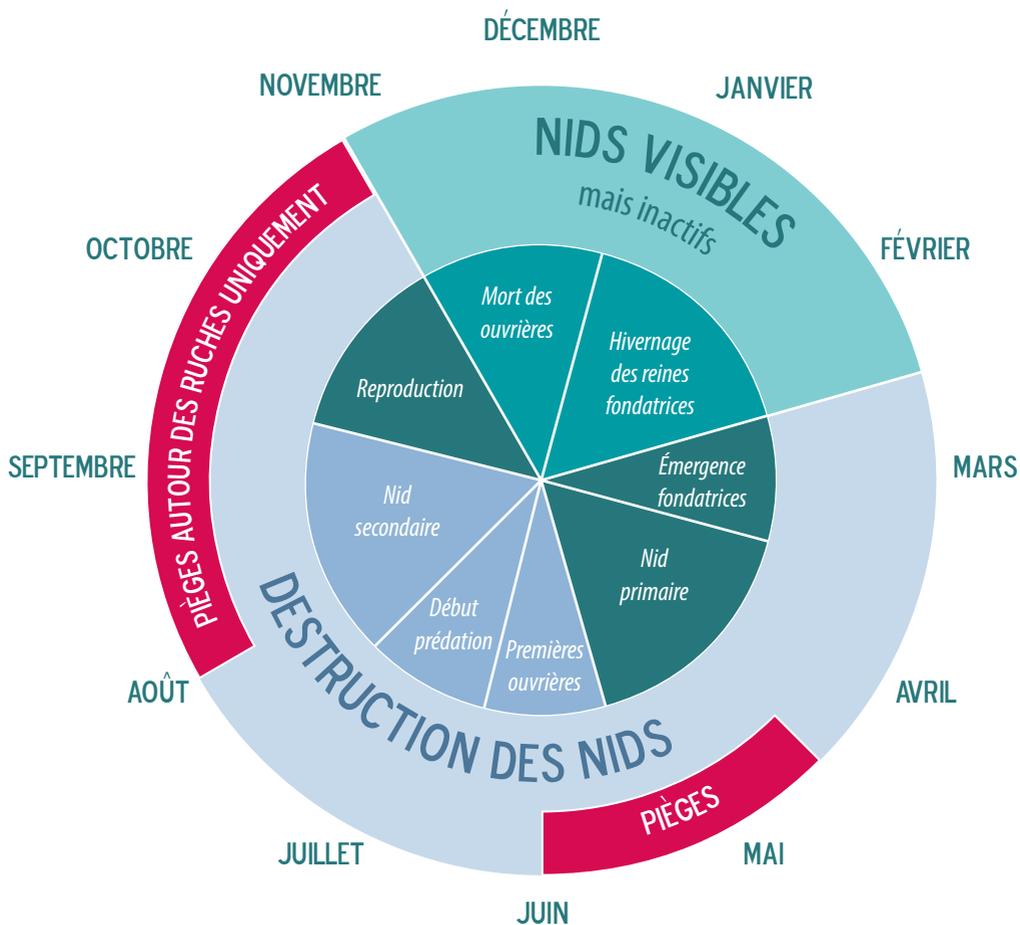
- Percer des trous de 5 mm (exemple : perceuse) qui permettront aux petits insectes de s'échapper.
- Découper une bouteille en deux (au tiers) et ajouter un appât pour attirer les frelons au fond de la bouteille.
- Placer le goulot à l'envers pour faire office d'entonnoir (attacher les 2 morceaux).
- Placer une éponge qui permettra aux insectes de ne pas se noyer et ainsi de pouvoir s'échapper pendant que les frelons restent piégés.
- Placer un couvercle pour protéger de la pluie.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- 1/2 volume de bière brune ;
- 1/4 de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ. Un suivi régulier est également nécessaire pour libérer les espèces non visées.

LE CYCLE BIOLOGIQUE DU FRELON ASIATIQUE ET LES MOYENS DE LUTTE



LA DESTRUCTION DES NIDS CONTINUE EN 2017

Comme en 2016, la CCPF prendra en charge la destruction des nids par un prestataire désigné par la collectivité. La période de destruction s'effectuera de mi-février à début novembre.

En cas de suspicion de nid sur cette période, merci de prendre contact avec votre mairie qui, après authentification du frelon asiatique, assurera les moyens de lutte.